Randonnées

Balades entre Saône et Grosne

Jugy

Saint-Germain-des-Buis 5,1 Km — J1

Sens Horaire

Les Neuf Poses 5,5 Km — J2

Sens Horaire

Boucle Intercommunale 90 Km — BI

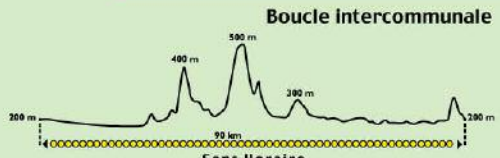

Sens Horaire

Légende

Autoroute/motorway/autobahn/snelweg/ autostrada

Route départementale/main road/landstrasse/ B-weg/ strada provinciale

Route goudronnée. Non départementale/tarred road/asphaltierte strasse/teerweg/strada catroma

Voie carrossable. Non goudronnée/motorred way/ nicht-asphaltierte strasse/niet-geasfalteerde weg/strada bianca

Chemin et sentier/path=trail=way/ weg=pfad/weggetje/cammino

Limite de commune/edge of the district/gemeindegrenze/ stadsgrens/confine di comune

Cours d'eau/stream/wasserlauf/stroming/fiume

Bois/wood/wald/bos/bosco

Parking/Parkplatz/Car park/Parkeerplaats/Parcheggio

Monument/Bezienswaardigheid/Monument/Monumento

Lavoir/Waschhaus/Washing place/Wasplaats/Lavatoio

Gîte / Chambre d'hôte/Ferienunterkunft /Gästezimmer/Gite / Bed & breakfast/Overnachtingsplaats / Logis/ontbijt/Alloggi rustici / Alloglo rurale

Eglise/Kirche/Church/Kerk/Chiesa

Restaurant/Restaurant/Restaurant/Restaurant/Ristorante

Jeux pour enfants/Kinderspielplatz/Children's games/Kinderspeelplaats/Giochi per bambini

Bar Café/Bar Café/Bar - Café/Bar Café/Bar Caffè

Téléphone/Telefon/Telephone/Telefoon/Telefono

Château privé/Privatschloß/Private castle/Privékasteel/Castello privato

A DECOUVRIR

PLEIN CHAMP

Après la traversée d'une partie du village, le circuit J2 amène le promeneur en plein décor champêtre avec un très beau panorama sur la plaine de la Saône, l'A6 et la RN6.
Balade jusqu'à l'entrée du village de Boyer au lieu-dit les Neuf Poses : la longueur des parcelles demandaient au moins "neuf poses" au paysan qui les cultivait.

PAR MONTS ET PAR VAUX

Après sa partie basse le circuit J1 nous fait gravir, dans la forêt communale, le flan Est des derniers contreforts du Massif Central, jusqu'à Saint-Germain-des-Buis, ancien village que les habitants quittèrent, fuyant la peste vers 1750, pour l'actuel pays de Jugy.
Les ruines de l'ancienne église sont encore visibles.
Cet itinéraire côtoie le château de Scivolières à l'arrière duquel on devine, sur un tertre naturel, l'ancien fort romain (Tumulus du Peu) dominant la vallée de la Saône.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

Le randonneur prévoyant pense à emporter avec lui : de l'eau, une trousse de secours, des vêtements adaptés aux variations climatiques, un moyen de communication (téléphone portable, carte téléphonique) et installe son moyen de locomotion dans de bonnes chaussures .
Il prévoit un itinéraire adapté à ses capacités et consulte la météo avant de partir.
Les feux et le camping sont interdits hors des zones prévues à cet effet. Prenez garde aux mégots et allumettes jetés au hasard !
Refermez les barrières rencontrées sur le parcours.
Le randonneur doit respecter :
- les autres utilisateurs des chemins : soyez courtois.

En période de chasse, se renseigner auprès de la mairie, des services de l'Office National des Forêts ou de la Fédération Départementale des Chasseurs de Saône-et-Loire sur les territoires concernés.
- le milieu qu'il traverse : ne quittez pas les sentiers balisés et évitez de cueillir les fleurs, elles sont peut-être protégées (de belles photos valent mieux qu'une cueillette),
- le paysage, n'abandonnez pas vos déchets, emportez-les avec vous et déposez-les aux endroits prévus à cet effet,
- la tranquillité des lieux (ne laissez pas divaguer les animaux, ne criez pas, ...),
- le code de la route sur les portions de circuits goudronnées.

Continuité de l'itinéraire — Tourner à gauche — Tourner à droite — Mauvaise direction

Concept Balades Vertes créé et soutenu par le Conseil Général de Saône et Loire.